



GUIDE POUR L'ENTREE EN 2^e ANNEE

**Faites des choix responsables
en fonction de projets d'avenir réfléchis !**

Table des matières

	Page
Introduction.....	3
Programme de la maturité gymnasiale	4
Choix à l'entrée en 2^e année.....	5
Contrat de formation personnelle.....	8
Bilinguisme.....	9
Mathématiques - niveau renforcé.....	11
Options spécifiques	
Latin	12
Grec.....	13
Italien.....	14
Anglais.....	15
Espagnol.....	16
Physique et application des maths.....	17
Biologie Chimie.....	19
Economie et droit	21
Arts visuels.....	22
Musique.....	24
Dates importantes.....	25

Introduction

Aux élèves de 1^{ère} année de gymnase

La conception des études gymnasiales permet à l'élève d'opérer une multiplicité de choix : options spécifique et complémentaire, 3^e langue, niveau de mathématiques, sujet du travail de maturité. Une telle liberté dans la construction de son programme exige une réelle prise de responsabilités de la part de l'élève, aussi bien quant à ses possibilités et à ses aspirations, qu'en vue des études supérieures qu'il envisage.

Heureusement ces choix se font progressivement et successivement. Parfois ils découlent les uns des autres: ainsi le fait d'avoir choisi le latin, de l'avoir conservé ou non en 1^{ère} année de gymnase influence déjà le choix des années suivantes.

C'est maintenant à vous de choisir, de confirmer ou de modifier des choix, puisqu'en abordant la 2^{ème} année de gymnase, vous devez opérer des choix déterminants:

- l'option spécifique,
- la 3^e langue,
- le niveau de mathématiques,
- éventuellement le bilinguisme.

Il vous faut bien réfléchir et ne pas opter pour la facilité ni vous conformer au choix de vos camarades. Au contraire chacune et chacun de vous doit mettre en place le **profil** de ses études: vous devez le faire au vu des expériences acquises, de vos capacités réelles et en fonction de vos projets d'avenir.

Ce guide veut vous aider dans cette réflexion. Il contient :

- Un rappel des possibilités offertes par les collèges fribourgeois dans le cadre des dispositions réglementaires.
- Une présentation des options et branches offertes en 2^e année.
- Une information sur le niveau renforcé des mathématiques. Des principes pour composer un profil cohérent.
- Des propositions d'études bilingues.
- Des explications pour remplir votre "Contrat de formation personnelle".

Programme de la maturité gymnasiale

Programme d'études

Les pourcentages se réfèrent au volume total d'enseignement des quatre années de gymnase.

Domaines d'études		12 disciplines fondamentales	
Langues	35%	Langue d'enseignement: • Français	**
		2 ^e langue: • Allemand	**
		3 ^e langue à choix: • Anglais ou Italien ou Latin	**
Mathématiques et sciences expérimentales	28%	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques: 2 niveaux possibles • Physique • Chimie • Biologie • Informatique 	**
Sciences humaines	17%	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire • Géographie • Philosophie 	
Arts	5%	<ul style="list-style-type: none"> • Arts visuels ou musique 	
Options	15%	• Option spécifique	**
		• Option complémentaire	*
		• Travail de maturité	
Disciplines obligatoires		Economie & droit Sciences religieuses	
Sport		Education physique	
Facultatif		Anglais Italien	

L'élève choisit:
- une option spécifique
- et une option complémentaire.
Le cumul des branches n'est pas possible.

Options spécifiques	Options complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Latin I (débutants) ou Latin II (avancés) ou Grec • Italien ou Anglais ou Espagnol 	<ul style="list-style-type: none"> • Application des mathématiques • Physique • Chimie • Biologie • Informatique
<ul style="list-style-type: none"> • Physique + appl. des mathématiques • Biologie + chimie 	<ul style="list-style-type: none"> • Géographie • Histoire • Economie & droit • Psychologie - Pédagogie • Philosophie • Sciences religieuses • Sciences politiques
<ul style="list-style-type: none"> • Economie & droit 	<ul style="list-style-type: none"> • Arts visuels • Musique
<ul style="list-style-type: none"> • Arts visuels • Musique 	<ul style="list-style-type: none"> • Sport

Une langue étudiée comme discipline fondamentale ne peut pas être choisie comme option spécifique.

Le choix de la musique ou des arts visuels comme option spécifique exclut celui de la musique, des arts visuels ou du sport comme option complémentaire.

Discipline d'examen:

** = examens écrit et oral
* = examen oral uniquement

Bilinguisme:

L'élève est encouragé à suivre une ou plusieurs branches dans l'autre langue.

Choix progressif – Choix en connaissance de cause

Afin d'éviter les fausses décisions et de réduire les erreurs d'orientation, l'élève opère son choix progressivement:

- > à l'entrée au gymnase, celui qui a fait du latin, respectivement du grec au CO, peut poursuivre l'étude de ces langues ou non; il choisit également sa branche artistique;
 - > en 2^e année, il choisit définitivement sa 3^e langue étrangère et son option spécifique;
 - > en 3^e année, il choisit son option complémentaire;
- de plus, l'élève fait un dernier choix quant au thème de son **Travail de maturité**, qui est élaboré en 3^e année.

Choix à l'entrée en 2e année

Il est nécessaire de bien connaître les dispositions réglementaires afin de déterminer les combinaisons autorisées. Par exemple, le choix d'une option spécifique peut limiter le choix de l'option complémentaire ou de la langue III.

Le plan d'étude est ainsi fait, qu'au moment où intervient un choix concernant une langue ou des options, vous avez en principe été préparés par une introduction aux branches proposées, soit dans vos cours au CO, soit durant les premières années de collège.

1. Choix de l'option spécifique

La branche choisie à ce titre est celle qui marque la **couleur particulière** que vous désirez donner à votre maturité. Le choix doit être fait d'abord en fonction de vos goûts personnels et de vos attirances préalables au niveau professionnel. Mais vous noterez tout de même que ce choix doit être mis en perspective avec celui de l'option complémentaire que vous aurez à faire l'année suivante.

2. Choix de la 3e langue (L3)

Cette question intéresse surtout ceux qui se profilent vers une maturité littéraire et désirent étudier **une 4e langue** en option spécifique. Le règlement précise qu'une langue étudiée comme discipline fondamentale ne peut pas être choisie comme option spécifique. Le latin, l'anglais ou l'italien peuvent se trouver aux deux niveaux. Ainsi, si vous choisissez de suivre

- **le latin et l'anglais**
ou
- **l'italien et l'anglais,**

vous devez aussi définir laquelle de ces branches deviendra votre option spécifique.

L'espagnol et le grec ne peuvent être choisis que comme option spécifique.

***N.B:** tous les collèges n'offrent pas toutes les options et toutes les langues ! L'ouverture des différents groupes d'OS est faite, par la Conférence de Recteurs en accord avec la Direction du S2. En fonction de vos choix, vous serez peut-être amenés à changer d'établissement.*

3. Cours facultatif de langue

Ces cours étant facultatifs, ils se dérouleront en dehors de l'horaire normal.

- **Basic English** : ceux qui n'auraient pas inclus l'anglais dans leur choix de langues peuvent décider de suivre un cours d'anglais supplémentaire.
- **Italien facultatif** : par ailleurs, le collège offre aussi la possibilité de suivre un cours facultatif d'italien.

4. Niveau de mathématiques

Les élèves qui choisissent l'option spécifique « Physique et Application des mathématiques » ont l'obligation de suivre le programme de mathématiques – niveau renforcé. La dotation horaire plus grande de mathématiques est partiellement compensée dans l'horaire.

On souhaite que d'autres étudiants puissent également suivre un cours supérieur de mathématiques. Ce choix est par exemple conseillé aux étudiants qui désirent conserver l'étude du latin, mais qui n'excluent pas a priori des études scientifiques, notamment la médecine. Il serait également le bienvenu pour les élèves qui choisissent les options spécifiques « Biologie et Chimie » ou « Economie et droit ». Dans ce cas les heures se trouveraient partiellement en dehors de l'horaire normal. Le niveau de mathématiques renforcé, destiné aux bons élèves dans cette discipline, est fortement recommandé pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre leurs études dans une Ecole Polytechnique Fédérale.

Il faut savoir aussi que les deux niveaux de mathématiques font l'objet d'examens différenciés à la maturité.

5. Bilinguisme

Afin de favoriser la promotion de la langue partenaire, un éventail d'activités bilingues est offert dans les collèges. Pour l'entrée en deuxième année, vous avez la possibilité de rejoindre une classe bilingue. Les précisions concernant ces choix se trouvent en page 10.

Cette formation bilingue pourra être poursuivie et complétée en 3e et 4^e année pour les élèves qui désirent obtenir une maturité avec mention bilingue.

6. Choix de l'option complémentaire en 3e année

Après une année d'étude, vous aurez la possibilité soit de choisir une branche qui renforce votre choix de l'option spécifique, soit au contraire de choisir quelque chose de totalement différent pour rééquilibrer les proportions entre les divers domaines d'études.

Evidemment il n'est pas permis de choisir en option complémentaire une des branches étudiées en option spécifique.

D'autre part, le choix d'une discipline artistique en option spécifique exclut le choix des arts visuels, de la musique ou du sport comme option complémentaire.

7. Les examens de maturité

Cinq disciplines font l'objet d'un examen écrit et d'un examen oral :

- la langue maternelle
- une 2e langue nationale
- une 3e langue (ancienne ou moderne)
- les mathématiques
- l'option spécifique.

D'autre part, l'option complémentaire fera l'objet d'un examen oral uniquement.

Les notes de maturité sont données dans les disciplines qui font l'objet d'un examen, sur la base des résultats de la dernière année enseignée et des résultats obtenus à l'examen. Ces deux éléments ont le même poids. Dans les autres disciplines, les notes de maturité sont attribuées sur la base des résultats de la dernière année d'enseignement.

Les résultats des cours de base d'économie et droit, d'informatique, de sciences religieuses, de sport ne comptent pas pour la maturité.

8. Un profil cohérent

La Maturité gymnasiale est un titre unique, c'est-à-dire une clé universelle pour entamer n'importe quelles études supérieures. Néanmoins les chances de réussir vos études ultérieures dépendent de la qualité et de la cohérence de vos choix. Donc en définissant les options qui composeront votre profil, vous devrez chercher à tenir compte de vos intentions professionnelles et de vos choix de vie.

9. Les choix positifs

- Il sera judicieux de retenir des options scientifiques lorsqu'on vise une faculté des sciences, une Ecole polytechnique, voire la médecine.
- Une bonne préparation en langues ou en sciences humaines contribue au succès des études en droit ou en lettres.
- Les mathématiques de niveau renforcé s'adressent aussi bien aux futurs scientifiques qu'aux économistes, par exemple.
- Le latin, - le grec également - suppose une formation de l'esprit utile dans les langues autant que dans les sciences.
- Les arts visuels ou la musique, complétés par des options en sciences ou en sciences humaines préparent bien à l'entrée dans des écoles spéciales, en sciences humaines ou aux études pédagogiques.
- Tous les profils réalisés avec motivation et sérieux conviennent aux études les plus exigeantes.

10. Ce qu'il ne faut pas faire !

- Gare au minimalisme ! On ne s'inscrit pas au collège dans un esprit de moindre effort !
- On ne choisit pas une branche pour suivre tel ou tel camarade.
- On ne choisit pas une branche pour éviter tel ou tel maître ou au contraire pour être sûr de « tomber » sur celui qui nous plaît le plus

Contrat de formation personnelle

Pour vous aider concrètement dans vos choix et faciliter l'établissement de votre projet personnel, nous vous avons préparé ce dossier pédagogique. Nous passerons ensuite avec vous un véritable « contrat de formation ». Il implique un processus d'analyse systématique des branches, options ou particularités que vous désirez choisir. Ce processus comporte dix étapes dont le sens est expliqué ci-dessous.

La feuille d'inscription résume vos choix pour la 2^e année ; celle-ci se termine par votre signature et celle de vos parents, attestant que **ce choix est celui que vous vous engagez à respecter**. Voilà pourquoi, ce document a **valeur de contrat**. Il ne pourra en principe pas être modifié : un(e) collégien(ne) responsable qui se destine à la Maturité est censé(e) assumer ses choix. L'apprentissage de la persévérance fait partie d'une formation gymnasiale authentique : on ne rendrait donc pas service à l'élève en admettant un "zapping" dans ses options où il changerait d'orientation face à la première difficulté.

Processus d'analyse

Cette démarche est systématique. Elle peut être très brève mais elle doit être menée pour chacune des branches que vous envisagez de choisir que ce soit en option, en langue 3, en cours facultatif, pour le niveau de mathématiques ou les branches que vous désirez suivre en allemand.

Pour chaque branche analysée, réfléchissez aux dix points suivants :

1. Choix en connaissance de cause	Que savez-vous de la branche en question ? Comment vous sentez-vous face à cette branche dans les classes précédentes ?
2. Niveau de compétences acquises	A partir des notes, prononcez un jugement de valeur sur vos capacités réelles dans cette branche.
3. Plan d'étude	Prenez connaissance du plan d'étude de cette branche et analysez les objectifs. Est-ce que vous les comprenez ?
4. Attrait	Avez-vous de l'attrait pour cette branche ? Sur quoi est-ce basé ? Est-ce vraiment un attrait pour la branche ou pour une raison extérieure (professeur ou ami) ?
5. Relation avec la formation future	Avez-vous déjà envisagé une profession future ? Celle-ci est-elle en relation avec la branche choisie ? Y a-t-il un apport direct de cette branche pour vos études futures ?
6. Conseil des responsables scolaires	Avez-vous discuté avec un professeur, avec le proviseur ou éventuellement un conseiller en orientation ? Que vous conseillent-ils ?
7. Conseil de vos proches	La même question peut se poser à propos de vos proches ? Que pense de votre choix un grand frère, un ami ou vos parents ?
8. Avantages	Faites un résumé des avantages que vous voyez à étudier cette branche.
9. Inconvénients	Cherchez de manière similaire quels seraient les points négatifs de ce choix.
10. Décision	C'est le dernier point. Il peut être extrêmement bref, mais il est capital puisque c'est là-dessus que va se faire votre inscription pour l'année prochaine.

Bilinguisme

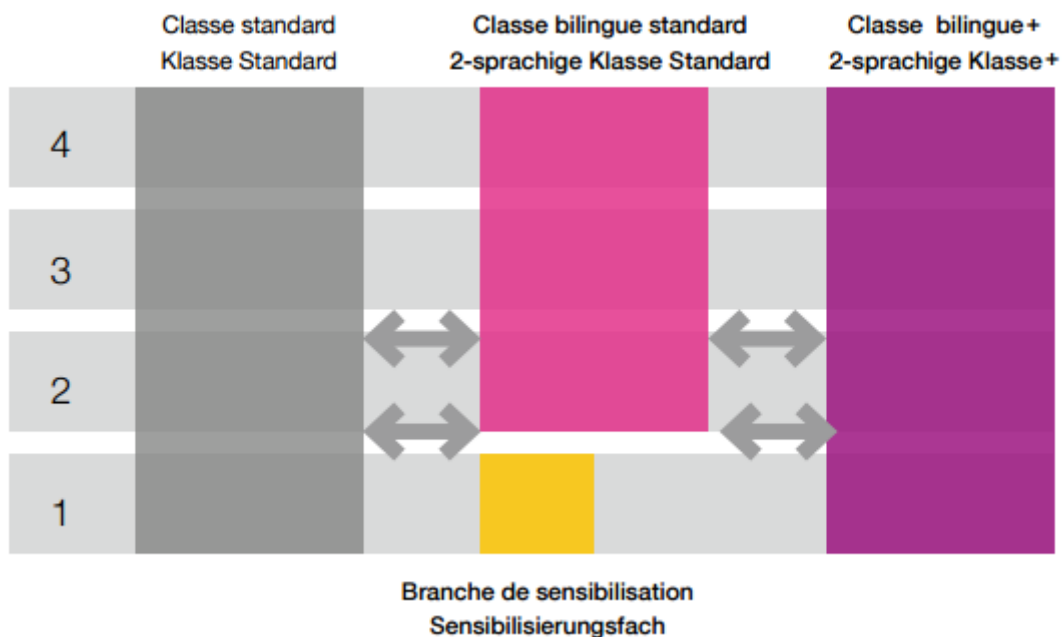
1. Présentation générale

Les classes bilingues permettent aux élèves des deux parties linguistiques et culturelles de notre canton de se rencontrer et d'apprendre ensemble. Une connaissance approfondie de l'allemand facilite l'accès à la littérature et à la culture de la langue partenaire. Elle renforce la compréhension et garantit le dialogue par-delà la barrière des langues. Cette formation constitue ainsi la meilleure préparation aux études tertiaires bilingues et à une entrée réussie dans le monde du travail.

2. Les formes possibles de bilinguisme dès la 2e année

Dans les classes bilingues, l'enseignement est dispensé pour moitié en allemand. Pour les francophones, la langue maternelle reste le français et la langue 2 l'allemand ; les conditions de promotion sont identiques à celles des classes standard.

Les élèves qui ont suivi le cursus bilingue totalisent **800 heures** de cours en immersion, sans compter les cours de langue : ils obtiennent un **certificat de maturité gymnasiale bilingue** reconnu par la Confédération.



a) Classe bilingue standard

Les élèves fréquentent ces classes depuis la 2^e année. Par cette immersion, ils atteindront le niveau B2+ d'allemand au certificat de maturité gymnasiale bilingue (contre B2 pour les classes standard).

Les critères d'admission sont les moyennes suivantes **aux 2 semestres de la 1^{re} année de gymnasie**:

- un 5 minimum en allemand **ou** au moins +6 de double compensation, avec de plus une moyenne d'allemand suffisante et une moyenne des branches éliminatoires d'au moins 4.5
- **ou** un séjour linguistique.

La fréquentation de la branche de sensibilisation en première année n'est pas une condition d'admission.

b) Classe bilingue plus

Ces classes sont réservées aux élèves ayant déjà suivi cette filière en 1^{ère} année ou pour les étudiants dont la note d'allemand en 1^{re} gymnasiale est de 5 minimum **et** une moyenne éliminatoire d'au moins 5 avec une double compensation d'au minimum +12. Le principe est le même que pour les classes bilingues standard, le niveau d'allemand atteint est de C1.

En résumé	Bilingue	Bilingue +
Entrée en	2 ^e année	1 ^{re} année
Niveau allemand visé (maturité)	B2+	C1
Conditions d'entrée (moyennes aux 2 semestres précédents)	Allemand ≥ 5.0 ou Moyenne éliminatoire ≥ 4.5 Double compensation $\geq +6$ Allemand ≥ 4.0	Allemand ≥ 5.0 et Moyenne éliminatoire ≥ 5 Double compensation $\geq +12$

3. Organisation

Les cours de langues (maternelle L1 et langue partenaire L2) sont planifiés en parallèle pour les élèves francophones et germanophones. Les autres cours ont lieu en français ou en allemand avec toute la classe. A chaque niveau, des cours de sciences humaines et naturelles sont enseignées dans la langue partenaire.

Les cours d'options spécifiques et plus tard d'options complémentaires ainsi que le travail de maturité peuvent être suivis en français ou en allemand.

Toutefois, en raison de la complexité des horaires des classes bilingues, il arrive parfois que certains choix d'options spécifiques ne puissent pas être offerts. Les élèves doivent cependant s'inscrire dans leur choix idéal. Si par la suite une combinaison s'avérait impossible à réaliser, les élèves en seraient rapidement avertis.

4. Engagement

Les élèves qui s'inscrivent dans une classe bilingue s'engagent à suivre pendant au moins une année complète cette filière. A la fin de la 2^e, ils sont libres de poursuivre dans cette voie ou de rejoindre une classe standard.

Mathématiques – niveau renforcé

1. Présentation générale

« L'enseignement des mathématiques permet à l'élève d'acquérir un outil intellectuel sans lequel, malgré des dons d'intuition ou d'invention, il ne progressera pas dans la connaissance scientifique au-delà de certains seuils » (Plan d'étude cadre de mathématiques).

Le niveau renforcé de mathématiques se distingue du niveau standard par la manière de présenter les sujets, par le degré d'approfondissement, par le niveau d'abstraction, par l'exercice de l'esprit scientifique et le développement de l'aptitude à la démonstration. La différence porte aussi sur les savoir-faire qui doivent être plus performants. C'est la raison pour laquelle ce niveau possède une dotation horaire supérieure.

2. Contenus

C'est le contenu du niveau standard avec explication approfondie des notions et l'exigence de démonstrations. On y ajoute les sujets suivants :

- en géométrie : la géométrie vectorielle et analytique de l'espace.
- en stochastique : les variables aléatoires, la corrélation et quelques tests.
- en algèbre linéaire : les notions essentielles.

3. Dotation-horaire

Les élèves qui choisissent le niveau renforcé de mathématiques auront, dès la 2^e année, une heure de cours supplémentaire par semaine.

4. Examen de Maturité

Le niveau renforcé de mathématiques fera l'objet d'un examen écrit et d'un examen oral différents de ceux du niveau standard.

5. Compétences requises

- Accepter l'effort et faire preuve de persévérance.
- Être autonome dans le travail, imaginatif, curieux et ouvert.
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse.
- Être sensible à l'aspect esthétique d'une théorie et apprécier les jeux de l'esprit.

6. Public cible

Le niveau renforcé de mathématiques s'adresse aux élèves qui envisagent une formation scientifique, mais il s'adresse aussi à tous les esprits curieux et ouverts qui aiment « comprendre » et à ceux qui aiment les sciences et les mathématiques.

Il est fortement recommandé pour les études suivantes :

- Écoles polytechniques
- Faculté des sciences
- Écoles d'ingénieurs

Il est le bienvenu pour les études suivantes :

- Faculté de médecine
- Faculté des sciences économiques

Il est obligatoire pour suivre l'option spécifique « Physique et Applications des mathématiques »

Option spécifique : Latin

1. Présentation générale

L'option spécifique latin s'adresse aux élèves qui ont un goût particulier pour l'apprentissage des langues anciennes et actuelles, la lecture, la littérature et la découverte de la culture antique.

Les objectifs poursuivis en priorité sont : la traduction de textes antiques originaux, la capacité à analyser avec rigueur, l'acquisition d'une méthode de travail efficace (réflexion, esprit d'analyse, synthèse), une meilleure maîtrise de la langue française (acquisition d'un vocabulaire riche basé sur l'étude de l'étymologie), l'enrichissement culturel par l'étude détaillée de la culture grecque et latine, l'ouverture aux merveilles du monde antique.

2. Contenus

2^e année

Révision des éléments fondamentaux de la grammaire et de la syntaxe.

Etude du vocabulaire latin (et français) et de l'étymologie.

Traduction de textes latins originaux.

Etude de la civilisation (mythologie, histoire, etc.) gréco-romaine.

Apprentissage de la rédaction de textes français riches, complexes et harmonieux.

3^e et 4^e années

Suite de l'acquisition du vocabulaire latin (et français).

Traduction de textes latins originaux (prose et poésie).

Etude plus approfondie de la civilisation gréco-romaine (mythologie, littérature, histoire, droit, philosophie, arts, etc.) et de ses apports au monde actuel.

3. Perspectives d'avenir

A l'université, la plupart des facultés ont certes supprimé l'obligation du latin, même s'il reste présent dans la terminologie spécialisée de la médecine, des sciences expérimentales et du droit. **Sur le plan du vocabulaire aussi bien que de la structure syntaxique, le latin constitue la base du français ainsi que de la plupart des langues modernes romanes** (italien, espagnol, portugais, etc.) et même de l'anglais (50 à 60% de tous les substantifs, adjectifs et verbes sont d'origine latine).

C'est pourquoi la connaissance du latin rend l'apprentissage des langues plus aisé et plus efficace, et permet de saisir et d'exprimer avec précision les concepts propres à chaque voie du cursus gymnasial, universitaire et professionnel.

Par ailleurs, l'apprentissage du latin demeure le meilleur moyen d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française ; quelle que soit la voie d'étude envisagée, la **capacité de rédiger des discours, rapports et textes spécifiques** constitue un atout dans tous les milieux, tant littéraires, que juridiques, économiques et scientifiques.

L'apprentissage du latin stimule en outre des qualités importantes pour d'autres disciplines par **l'apport d'un esprit à la fois synthétique et analytique**.

L'étudiant latiniste se distingue par une capacité à fournir un travail soutenu, à rechercher la pertinence et la précision et à acquérir une solide culture générale et humaniste.

Option spécifique : Grec

1. Présentation générale

L'option spécifique Grec s'adresse aux élèves qui ont un goût particulier pour l'apprentissage des langues anciennes et actuelles, pour la lecture, la littérature et la découverte de la culture antique.

Les objectifs poursuivis en priorité sont : la traduction de textes antiques originaux, la capacité à analyser avec rigueur, l'acquisition d'une méthode de travail efficace (réflexion, esprit d'analyse, synthèse), une meilleure maîtrise de la langue française (acquisition d'un vocabulaire riche basé sur l'étude de l'étymologie et d'une syntaxe française rigoureuse), l'enrichissement culturel par l'étude détaillée de la culture et de la civilisation helléniques (tout particulièrement la mythologie et l'histoire ancienne), l'ouverture aux merveilles du monde antique.

En outre, le collège offre l'occasion de poursuivre ou de se lancer dans l'étude du grec. Le plaisir de se plonger dans des textes originaux datant de plus de 2400 ans (!) permet l'acquisition d'une culture générale approfondie, en raison de la richesse et de l'interdisciplinarité de la branche : liens fréquents avec l'archéologie grecque ou romaine, l'histoire ancienne, les arts (architecture, sculpture, peinture, mosaïque, vases antiques, théâtre), la mythologie gréco-latine, la numismatique, l'épigraphie, la poésie (l'Illiade et l'Odyssée), la démocratie, la philosophie, les sciences, sans oublier des contacts fréquents avec les autres grandes civilisations de l'Antiquité : l'Egypte, l'empire perse, la Mésopotamie, l'actuelle côte turque (guerre de Troie), etc.

2. Contenus

- Révision des éléments fondamentaux de la grammaire et de la syntaxe grecques.
- Etude et acquisition du vocabulaire grec (et français) et de l'étymologie.
- Traduction de textes grecs simplifiés (2ème année), puis originaux dès la 3ème (prose et poésie). Pour la prose : les philosophes, historiens, biographes, orateurs et mythographes (Platon, Hérodote, Xénophon, Plutarque, Lysias, Démosthène, Lucien entre autres). Pour la poésie : l'épopée, la tragédie, la comédie, la poésie lyrique (Homère, Hésiode, Eschyle, Sophocle ou Euripide, Aristophane, Solon, Sappho, Anacréon entre autres).
- Etude toujours plus approfondie de la civilisation grecque (mythologie, littérature, histoire, philosophie, arts, etc.) et de ses apports au monde actuel.
- Apprentissage de la rédaction de textes français riches, complexes et harmonieux.
- Lecture de livres et revues ayant trait à l'archéologie, à la mythologie, à la culture antique.
- Visionnage régulier d'épisodes de mythologie, puis de documentaires archéologiques, historiques, scientifiques, artistiques en DVD (ainsi que des extraits de grands péplums).

3. Perspectives d'avenir

En raison de sa souplesse, de l'étude des cas (déclinaisons) et de sa grande précision, la connaissance de la langue grecque rend l'apprentissage des autres langues (modernes) plus aisé et plus efficace, et permet de saisir et d'exprimer avec précision les concepts propres à chaque voie du cursus gymnasial, universitaire et professionnel.

Par ailleurs, l'apprentissage du grec demeure, avec celui du latin, un des meilleurs moyens d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française ; quelle que soit la voie d'étude envisagée, la capacité de rédiger des discours, rapports et textes spécifiques constitue un atout reconnu dans tous les milieux, tant littéraires, que juridiques, économiques et scientifiques.

L'apprentissage du grec stimule en outre des qualités importantes pour d'autres disciplines, par l'apport d'un esprit à la fois synthétique et analytique.

L'étudiant helléniste se distingue par une capacité à fournir un travail soutenu, à rechercher la pertinence et la précision et à acquérir une solide culture générale et humaniste. Enfin, cette voie exigeante et très enrichissante garde ouvertes toutes les portes à l'entrée de l'université ou dans les autres écoles supérieures.

Option spécifique : Italien

1. Présentation générale

L'option spécifique italien s'adresse aux élèves qui ont un goût particulier pour l'apprentissage des langues, la lecture, la littérature, et la découverte d'autres mentalités et d'autres cultures.

Les objectifs poursuivis en priorité sont : la maîtrise de la langue et des compétences de communication (compréhension + expression à l'écrit et à l'oral) ; l'ouverture culturelle et littéraire à l'égard d'une civilisation proche, à la fois nationale (Suisse italienne) et européenne (Italie).

2. Contenus

2e année

Etude des éléments fondamentaux de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire de base. Lecture de textes brefs et simples. Activités didactiques variées (dialogues, jeux de rôles, vidéos...).

3e et 4e années

Etude des chapitres de grammaire et de syntaxe les plus difficiles et élargissement du vocabulaire de base. Lecture et analyse de textes variés (articles de journaux, documents authentiques...). Lecture et analyse de textes littéraires, situés dans leur contexte socio-culturel. Activités didactiques variées (recherches personnelles, exposés, utilisation des multimédias, vision et analyse de films...).

3. Perspectives d'avenir

- L'italien est une **langue nationale** (Tessin et une partie des Grisons) et aussi une **langue européenne voisine** (Italie). Cette réalité garantit à l'élève la possibilité de mettre en valeur ses apprentissages et de pratiquer la langue fréquemment pendant et après ses études.
- Mais l'italien n'est pas une langue à vocation uniquement touristique. La proximité d'une région et d'un pays italophones permet une **communication transfrontalière** importante politiquement et économiquement. C'est la raison pour laquelle l'italien est une langue valorisée dans l'administration fédérale et cantonale.
- L'Italie est **un des meilleurs partenaires économiques** de la Suisse, aussi bien pour les exportations que pour les importations ; et une collaboration de plus en plus étroite existe au niveau des banques, des assurances, des télécommunications. L'italien est donc une langue qui a de l'importance pour les activités et les relations économiques : industrielles, commerciales, touristiques.
- L'italien est aussi **une langue de culture** de tradition ancienne, utile pour les études universitaires : les lettres (la littérature, l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art, la musicologie...), mais aussi le droit ou la théologie. C'est également une langue appréciée dans d'autres écoles : l'Ecole de Traducteurs ou l'Ecole Hôtelière, ainsi que dans des professions centrées sur la communication, comme par exemple le journalisme. Enfin, le Tessin possède une université avec une Faculté de Sciences de la Communication moderne, unique en Suisse ; une excellente Faculté de Sciences Economiques ; et une prestigieuse Académie d'Architecture.

Option spécifique : Anglais

1. Présentation générale

L'enseignement de l'anglais en option spécifique est plus varié et plus approfondi qu'en discipline fondamentale.

Outre les objectifs de l'anglais en discipline fondamentale, à savoir :

- la compréhension globale d'un message oral (exposés, reportages, films, enregistrements);
- la présentation orale de sujets variés (exposés, débats, points de vue personnels, narrations) de façon spontanée et suffisamment correcte pour être aisément compris;
- la compréhension d'un texte (œuvre littéraire, articles, dossiers d'information);
- l'expression écrite (développement d'un point de vue ou commentaire de texte) en anglais correct.

L'enseignement de l'anglais en option spécifique propose à l'élève d'approfondir la maîtrise du vocabulaire et des structures de la langue, d'élargir sa connaissance du monde culturel anglophone, d'étudier des œuvres littéraires importantes et de conduire éventuellement des travaux de recherche transdisciplinaires.

L'élève est ainsi amené à développer les quatre aptitudes suivantes :

- la compréhension détaillée d'un message oral;
- la présentation orale de sujets variés dans une langue plus élaborée et plus précise;
- la compréhension de textes plus complexes;
- l'expression écrite dans une langue plus riche;

Il va apprendre à aborder des documents écrits et sonores de nature diverse (romans, nouvelles, pièces de théâtre, poèmes, articles de presse, films, émissions radiophoniques et télévisées, Internet, CD-Rom) pour appréhender la civilisation anglo-saxonne dans sa dynamique historique et contemporaine. Il saura se procurer des informations (bibliothèque, Internet, presse anglo-saxonne), les traiter et les présenter oralement et par écrit.

2. Contenu

- Les deux premières années d'enseignement de l'anglais forment une unité. L'objectif de cette tranche d'étude est l'acquisition des quatre compétences : écouter, parler, lire, écrire.
- La troisième année comprend l'élargissement du vocabulaire, l'approfondissement de chapitres de grammaire choisis, la lecture de textes originaux, le travail avec divers médias.
- La quatrième année est consacrée à l'utilisation de manière créative de la langue anglaise (petites représentations, publication d'un article de presse), la lecture de textes plus difficiles, discussions, compositions libres).

3. Compétences requises

L'enseignement de l'anglais en option spécifique s'adresse à des élèves qui manifestent un intérêt particulier pour cette discipline.

4. Perspectives d'avenir

De façon générale, un bon niveau connaissance de l'anglais est un atout dans tous les secteurs d'activités : scientifiques, économiques, politiques etc.

Mais par son côté littéraire, cette option prépare notamment à des études en littérature et philologie anglaises. Elles permettent à l'étudiant d'obtenir un master en lettres qui, si elle est complétée d'un DEEM (diplôme d'enseignement d'école de maturité), peut le mener à l'enseignement au degré supérieur (collèges).

Une autre possibilité serait l'école de traduction et d'interprétariat (ETI).

Option spécifique : Espagnol

1. Présentation générale

L'espagnol figure au rang des langues les plus parlées au monde et en tant que langue maternelle plus de 300 millions de personnes l'emploient chaque jour. Il occupe une place prépondérante en Espagne, en Amérique Latine et aux Etats-Unis. Il est en outre parlé dans beaucoup d'autres communautés réparties partout dans le monde.

L'option spécifique espagnol s'adresse tout particulièrement aux élèves qui ont un intérêt spécial pour les langues, la lecture et la littérature ainsi que des affinités pour les pays et cultures hispanophones. Elle est ouverte aux étudiant-e-s débutant-e-s comme aux étudiant-e-s de langue maternelle qui souhaitent créer des liens avec ces différentes cultures hispanophones.

2. Objectifs et contenus

L'enseignement de l'espagnol est mené de façon intensive sur trois années (A1-B2) et l'objectif est d'atteindre au moment du baccalauréat le niveau B2 (Cadre Européen des Langues) de la langue parlée et écrite, tant en compréhension et en expression.

L'élève sera capable de :

- s'exprimer oralement et par écrit de telle sorte qu'un auditeur puisse aisément suivre son discours (mener des débats et présenter des exposés, écrire des courriers, des rédactions, des commentaires)
- maîtriser le vocabulaire de base et pouvoir élargir les champs lexicaux
- différencier les registres langagiers (culte, argot, littéraire, ...)
- avoir des connaissances globales sur différents contenus (linguistiques, artistiques, politiques, sociaux, historiques, écologiques, ...)
- connaître différentes pratiques culturelles.

La lecture d'au moins trois œuvres littéraires et la connaissance du panorama littéraire dans lequel elles s'inscrivent, permettra à l'élève d'élargir son bagage culturel

L'école offre aussi la possibilité d'échanges linguistiques avec nos écoles partenaires.

3. Débouchés

Dans l'Europe multiculturelle actuelle et future, la maîtrise de l'espagnol facilite les échanges économiques, politiques et sociaux-culturels. De la même façon, dans notre société globalisée, l'apprentissage de la langue espagnol facilite la mobilité des personnes pendant leur formation et leur vie professionnelle.

- Suivre le cursus académique en Langue et Littérature espagnole et latino-américaine dans une Faculté de Lettres suisse et, à terme, se former pour devenir professeur-e d'espagnol
- Perfectionner son cursus (dans une autre branche) par un semestre d'échange dans une université en Espagne ou en Amérique Latine
- S'inscrire à une école d'interprète et/ou de traduction
- Travailler dans l'hôtellerie et/ou s'inscrire dans des écoles de tourisme
- Bénéficier d'un atout majeur pour toute formation dans les domaines économique, politique et scientifique
- Travailler dans une ONG ou autre à l'étranger dans un domaine social ou autre
- Devenir journaliste ou se consacrer à l'étude des cultures anciennes dans des domaines tels que l'Histoire de l'Art, l'Ethnologie, l'Archéologie, les Anciennes Religions (l'étude de l'espagnol facilite les contacts sur le terrain)
- S'inscrire dans une école d'art et de musique
- Pour tous ceux qui simplement aimeraient s'ouvrir à une vie culturelle et sociale différente de la leur.

OS : Physique et Application des mathématiques

1. Présentation générale

- Cette option contient les bases de la formation scientifique. Elle permet un approfondissement de la démarche scientifique et son application à des phénomènes variés, en s'appuyant sur une exploitation systématique de l'outil mathématique.
- L'enseignement de **la physique** permet d'élaborer et d'utiliser des modèles simples, à l'aide desquels l'élève pourra décrire et comprendre les phénomènes naturels et les réalisations de la technique. Il acquerra progressivement la capacité d'abstraction nécessaire à la conceptualisation des lois naturelles.
- Avec **les applications des mathématiques**, l'élève apprend à mener une démarche pragmatique visant l'efficacité en utilisant ses connaissances mathématiques. Il met en œuvre des outils de résolution qui s'appliquent non seulement aux mathématiques elles-mêmes mais aussi à la physique, à la technique, à la biologie, l'économie, la géographie ou l'astronomie. Cette option revêt donc un caractère interdisciplinaire.

2. Enseignement de la Physique

L'enseignement de la physique en option spécifique cherche à développer chez l'étudiant les compétences suivantes :

Attitudes

- Aborder avec un esprit attentif et critique une théorie scientifique, les résultats d'une expérience ou d'un calcul théorique.
- Être exigeant sur la démarche suivie tant au laboratoire que dans la résolution de problèmes.

Aptitudes

- Aborder de manière globale une situation nouvelle que ce soit sur les plans expérimental et théorique ou dans la résolution de problèmes.
- Mener complètement une expérience : choix des mesures, traitement des données expérimentales, analyse critique des résultats, calcul d'incertitudes.
- Maîtriser l'outil informatique dans le cadre du laboratoire pour l'acquisition et le traitement des données d'expérience ainsi que pour la simulation des phénomènes.

Savoir-faire

- Approfondir les mêmes connaissances qu'en discipline fondamentale en faisant appel progressivement à des outils mathématiques plus élaborés.
- Compléter ces domaines par l'étude de quelques éléments de la physique du XXe siècle : relativité, physique quantique, physique des particules et astrophysique.

3. Enseignement des Applications des mathématiques

- Une part importante du programme de **2^e année** est consacrée à l'acquisition des outils informatique et algorithmique à travers la résolution de problèmes.
- En **3^e et 4^e années**, on présente des méthodes et des modèles élémentaires qui permettent de mathématiser des situations issues dans divers domaines cités dans la présentation. L'élève peut alors expérimenter ces méthodes et modèles et, à l'intérieur de ceux-ci, traiter des problèmes à l'aide d'outils mathématiques provenant de l'analyse, l'algèbre, la géométrie, la statistique ou les probabilités.
- Finalement l'élève pourra s'interroger sur l'adéquation et les limites des méthodes et modèles proposés.

4. Contrainte

Pour pouvoir suivre cette option, il est obligatoire de choisir le niveau renforcé du cours de mathématiques en discipline fondamentale.

5. Compétences requises

- Accepter l'effort et faire preuve de persévérance.
- Etre autonome dans le travail, être imaginatif, curieux et ouvert.
- Savoir demeurer critique face à un résultat, un modèle, un dessin.
- Etre prêt à utiliser l'outil informatique sous ses diverses formes.
- Etre prêt à utiliser l'outil mathématique dans des domaines divers.

6. Perspectives d'avenir

Cette option s'adresse aux élèves particulièrement intéressés par le domaine des sciences et de la technique, mais elle s'adresse aussi à tous les esprits curieux et ouverts qui veulent "comprendre" et à ceux qui aiment les sciences expérimentales, l'informatique et les mathématiques.

Un des buts importants de cette option est de faciliter la transition des élèves vers des études supérieures qui comportent un enseignement de physique et/ou de mathématiques : Ecoles Polytechniques et Ecole d'ingénieurs, Facultés des sciences, médecine, pharmacie.

Option spécifique : Biologie et Chimie

1. Dotation horaire

	Biologie	Chimie	Total
2 ^{ème} année	2	2	4
3 ^{ème} année	3	2	5
4 ^{ème} année	2	3	5

2. Présentation générale

Cette option amène à mieux comprendre autant les grands phénomènes de la nature que les principes qui régissent notre environnement quotidien.

- La **Biologie** s'attachera à présenter la biodiversité et les interactions entre les êtres vivants ainsi que l'évolution des organismes.
- La **Chimie** permet de comprendre l'importance des processus moléculaires dans l'ensemble des phénomènes naturels et ceux qui résultent des activités humaines. L'option spécifique aborde la chimie sous son aspect quantitatif et développe les modèles de façon plus systématique qu'en discipline fondamentale.
- Ceci permet d'avoir une attitude claire vis-à-vis de la société pour s'y situer dans une approche globale et scientifique et d'exercer son sens critique face à des problèmes fondamentaux (nutrition, sexualité, vie et mort...) et face aux grands défis de notre époque (respect de l'environnement, biotechnologies etc.).
- La biologie et la chimie font toutes deux appel à une approche expérimentale importante. Cela implique de pouvoir mener des expériences pratiques par soi-même. Une part importante des leçons ont lieu au laboratoire.

3. Coup d'œil sur l'enseignement de la Biologie

2^{ème} année (2 h./semaine)

- Reproduction et développement (animal et végétal).
- Ecologie et biodiversité.

3^{ème} année (3 h./semaine)

- Microbiologie (bactériologie et biotechnologie).
- Cytologie (ultrastructure, molécule du monde vivant, physiologie).
- Physiologie et anatomie (animale et végétale), immunité.

4^{ème} année (2 h./semaine)

- Systèmes nerveux et hormonal.
- Génétique avancée (cas particuliers biologie moléculaire, ...).
- Ethologie.

4. Coup d'œil sur l'enseignement de la Chimie

En 2^{ème} année, le cours d'OS de chimie (2h) est combiné au cours de la discipline fondamentale (2 h) ce qui fait un total de 4 h hebdomadaires. Le programme de la discipline fondamentale y est inclus. En ce qui concerne les notes, celles-ci sont distinguées dans les évaluations souvent mixtes avec leurs

questions et coefficients propres ou font l'objet d'une évaluation uniquement pour l'OS ou pour le cours de base en fonction des chapitres traités.

2^e année (2h/semaine)

Objectifs :

- Etablir des liens avec la nature et l'environnement.
- Distinguer les différents types de réactions.
- Reconnaître l'influence de la structure sur les propriétés.
- Manipuler des appareils de mesure.

Contenu :

- La réaction chimique (thermochimie, rédox, acides-bases).
- Les solutions aqueuses (solubilité, concentrations, etc) et leur analyse par conductivité, précipitations ou spectrométrie UV.
- Chimie organique (principales substances et groupes fonctionnels).

3^e année (2 h/semaine)

Objectifs :

- Prendre conscience des équilibres et des cycles.
- Comprendre l'influence des paramètres sur une réaction.
- Utiliser les techniques de laboratoire en chimie analytique et organique.

Contenu :

- Cinétique chimique.
- Equilibres (acide et bases).
- Chimie organique (nomenclature et réactivité des hydrocarbures et des aromatiques).

4^e année (3 h/semaine)

Objectifs :

- Maîtriser les techniques de laboratoire de la synthèse organique à l'analyse.
- Comprendre quelques applications de la chimie dans le domaine énergétique

Contenu :

- Chimie organique (analyse, synthèse, produits naturels).
- Chimie appliquée (électrochimie)

5. Compétences requises

Il est bien sûr nécessaire d'avoir de l'intérêt pour approfondir les sujets traités au cours fondamental et de la curiosité pour de nouveaux thèmes souvent très actuels de notre société.

Cette option requiert les mêmes aptitudes que la discipline fondamentale en renforçant les aspects suivants :

- Sens de l'observation.
- Description et modélisation des phénomènes.
- Exploitation et analyse des résultats expérimentaux de manière quantitative.
- Développement de l'autonomie par la conception et la réalisation d'expériences, ainsi que par la recherche documentaire.
- Interdisciplinarité, spécialement développée entre la biologie et la chimie.

6. Perspectives d'avenir

L'ensemble des compétences ainsi développées prépare l'élève à poursuivre des études supérieures dans un domaine scientifique.

Elle est particulièrement conseillée aux étudiants qui visent des professions

- Médicales ou paramédicales : médecin, infirmier et infirmière, physiothérapeute, laborant, etc,
- De la chimie et de la science des matériaux.
- De l'environnement : génie-rural, agronomie, génie-forestier.
- De la biologie et de la biochimie.

Ces études peuvent être poursuivies dans une Université ou une Haute Ecole spécialisée.

Option spécifique : Economie et droit

1. Présentation générale

L'option spécifique dispense un enseignement approfondi en sciences économiques et en droit. Elle étudie quelques domaines du droit, les systèmes économiques, leurs mécanismes et analyse l'organisation et le fonctionnement des entreprises. Elle entraîne aux raisonnements économique et juridique ; elle développe les capacités d'observation des faits économiques et juridiques, l'esprit d'analyse et de synthèse. Elle s'intéresse aux modèles concrets de l'économie et de l'entreprise par le truchement des nouvelles technologies de l'information (Internet).

2. Contenu

Le contenu de l'option est décomposé en modules qui intègrent les trois domaines traditionnels, à savoir l'économie politique, l'économie d'entreprise et le droit.

2^{ème} année

Les techniques quantitatives de gestion, le marketing, l'environnement juridique.

3^{ème} année

Les doctrines et les systèmes économiques, la monnaie et la banque, les sociétés.

4^{ème} année

L'analyse des marchés, le financement, les enjeux économiques et sociaux, les relations internationales.

3. Examen de maturité

L'option fera l'objet d'un examen écrit et d'un examen oral différenciés.

4. Compétences requises

- Avoir de l'intérêt pour les problèmes de la société et du monde contemporain.
- Etre particulièrement intéressé aux questions relatives à l'économie, au droit et à la gestion des entreprises.
- Etre imaginatif, curieux et ouvert.

5. Public cible

L'option 'Economie et Droit' s'adresse en général à tous les futurs citoyennes et citoyens qui veulent comprendre la société dans laquelle ils vivent et en particulier aux étudiantes et étudiants qui envisagent une formation supérieure en économie et/ou en droit ou qui souhaitent entrer directement dans la vie professionnelle.

Filières et carrières spécifiques :

- Facultés des sciences économiques et sociales.
- Facultés de droit.
- Hautes écoles spécialisées (HES).
- Carrières diplomatiques, journalisme.
- Formations supérieures d'expert-comptable, d'expert fiduciaire, d'expert fiscal.
- Activités professionnelles dans l'économie (banques, assurances, industries, services) et dans le secteur public (Confédération, cantons, communes).

Option spécifique : Arts visuels

1. Particularités

L'élève acquiert des connaissances pratiques et théoriques et développe des compétences créatives dans le domaine des arts visuels et de l'histoire de l'art. Les cours de pratique artistique se déroulent sous forme d'ateliers, ce qui rend l'enseignement particulièrement individualisé.

Les matières enseignées - voir le programme ci-dessous - permettent à l'élève de se faire une bonne idée des différents domaines que recouvrent les arts visuels comme des professions qui leur sont liées - art (peinture, sculpture, etc.), graphisme, design, architecture, photographie, cinéma, histoire de l'art, etc.

2. Objectifs de formation

Les piliers centraux de la discipline - l'apprentissage de solides connaissances de base, le développement de la créativité et la formation d'un regard critique - permettent à l'élève de se positionner dans une société au sein de laquelle l'image joue un rôle toujours plus important. L'enseignement stimule les capacités perceptives de l'élève et son aptitude à formuler une opinion par rapport à son environnement visuel de manière générale, par rapport à la création artistique en particulier.

Au niveau des contenus, l'élève apprend à maîtriser des techniques et à les mettre au service de son expression personnelle. Il est amené à développer des processus créatifs et à élaborer ses propres projets de manière autonome. En 3^e et 4^e année, il approfondit théoriquement les notions plastiques par l'étude d'œuvres importantes et se familiarise avec les grands courants de l'histoire de l'art (architecture, peinture, sculpture et nouvelles formes d'expression).

3. Contenu

2^e année

- **Techniques d'impression.** 2 h/semaine.
Reproduction et multiplication de l'image : des procédés primitifs (chablons, tampons) et traditionnels (gravure sur bois ou métal) aux techniques numériques.
- **Photographie.** 2h/semaine.
Apprentissage des techniques analogiques et digitales. Prise de vue, cadrage, retouches, lecture d'images, etc.

3^e année

- **Peinture.** 2h/semaine.
Renforcement des connaissances acquises en discipline fondamentale. Apprentissage de nouvelles techniques picturales. Développement de l'expression personnelle.
- **Graphisme.** 2h/semaine
Apprentissage des bases du langage graphique, couleurs, formes, typographie, etc. Maniement de logiciels informatiques de traitement d'image (Photoshop et Illustrator). Création de logo, d'affiches, etc.
- **Histoire de l'art.** 1h/semaine.
Acquisition de notions de base en histoire de l'art par la découverte de courants artistiques et l'analyse d'œuvres d'art. Vision générale des origines à nos jours avec des accents mis sur quelques périodes charnières (20^e et 21^e siècles).

4^e année

- **Volume, espace.** 2h/semaine
Renforcement des connaissances acquises en discipline fondamentale. Apprentissage de nouvelles techniques dans le domaine de la sculpture, du moulage, de l'installation, etc. Développement de l'expression personnelle.
- **Cinéma.** 2h/semaine.
Analyse cinématographique. Ecriture d'un scénario, Apprentissage de la prise de vue, du découpage, du montage, de la sonorisation, etc.
- **Histoire de l'art.** 1h/semaine
Poursuite et approfondissement de l'étude de l'histoire de l'art occidental. Accent accordé à la vision réelle des œuvres par des visites d'expositions et l'étude du patrimoine régional.

4. Public cible

L'option spécifique Arts visuels est ouverte à tous les élèves désireux d'acquérir une ouverture sur le monde culturel et des compétences dans le domaine artistique. Les élèves qui ont choisi la musique en discipline fondamentale sont également bienvenus dans ce cours. L'OS est particulièrement recommandée aux élèves intéressés par des professions artistiques (voir point 1) ou pédagogiques (enseignement primaire). Sa fréquentation facilite la préparation des examens d'entrée des écoles d'art ou le passage à la HEP.

Option spécifique : Musique

1. Présentation générale

- Option est ouverte à tout élève motivé, sans exigences préalables mais une aptitude pratique et la connaissance théorique des rudiments et des bases de la musique sont souhaitables.
- Le programme d'options spécifique musique implique l'étude d'un instrument ou du chant (technique vocale) au Conservatoire à raison d'une leçon individuelle de 45' par semaine (frais d'écolage pris en charge par l'État) durant les 3 ans du cursus de l'OS Musique. Cet apprentissage est prévu et garanti pour tous les élèves en OS Musique, y compris les débutants.

2. Contenu

COURS ET ATELIERS A L'HORAIRE DU COLLEGE :

- **Formation de l'oreille** (1 leçon hebdomadaire durant 3 ans)
 - # Solfège chanté (lecture) -
 - # Dictée (écriture) – Audition – Reproduction (mélodique, rythmique et harmonique).
- **Théorie générale et technique d'écriture** (1 leçon hebdomadaire durant 3 ans)
 - # Notation, contrepoint, harmonie, création, instrumentation.
- **Langage et analyse** (1 leçon hebdomadaire durant 3 ans)
 - # Étude des genres musicaux et des éléments de la forme (période, phrase, structure ; formes simples, binaires, ternaires ; formes lied, sonate, rondo, variation, fugue, formes libres).
- **Histoire de la musique** (1 leçon hebdomadaire en 3e et 4e années)
 - # Étude systématique des périodes et courants de la musique occidentale.

COURS ET ATELIERS EN DEHORS DE L'HORAIRE DU COLLEGE :

- **Étude et pratique individuelle d'un instrument ou de la technique du chant (obligatoire)**
 - # Choix de l'instrument : tout instrument (mélodique) enseigné au Conservatoire.
 - # Cours hebdomadaire au Conservatoire ou dans une école de musique officielle.
- **Atelier de musique collective**
 - # En principe, les élèves de l'OS Musique participent régulièrement aux activités du Chœur, de la Fanfare ou d'un ensemble instrumental reconnu par le Collège.
 - # S'ils font partie d'un groupe musical extérieur reconnu (par ex : Orchestre des Jeunes de Fribourg), ils peuvent obtenir une dispense sur demande écrite.

3. Aptitudes requises

- L'étude de la musique comporte une part de travail et d'exercices à réaliser consciencieusement et régulièrement, en dehors des heures de cours comme pour toute branche scolaire.
- D'autre part, l'étude de l'instrument ou du chant, tout comme celle du solfège, implique un entraînement assidu et quotidien.

4. Perspectives d'avenir

Le choix de l'OS Musique est notamment conseillé pour les voies de formation ou objectifs suivants :

- Études supérieures : Haute École Pédagogique, enseignement secondaire, HEM, musicologie ;
- Métiers de la musique ou para musicaux : pédagogie musicale, musicothérapie, régie, facture instrumentale, diffusion, édition, animation, radio, critique, etc. ;
- Une pratique professionnelle ou d'amateur éclairé d'un instrument ou du chant ;
- Une participation active à la vie socio-culturelle de sa région.

Dates importantes

Inscriptions

Séance d'information pour tous les élèves de 1^{re} année francophone	Mardi 22 novembre 2022 11h30-12h30 ou 13h00-14h00 à l'aula
Inscription aux ateliers de présentation des OS	Du 25 novembre au 2 décembre 2022 passage du proviseur dans les classes
Ateliers de présentation des OS	Lundi 13 décembre 2022 13h00 - 16h30
Inscription aux OS (en ligne)	Dès le 15 janvier et jusqu'au mercredi 15 février 2023 au plus tard

Soirées de parents

1B1 – 1C2	Lundi	6 février 2023 à 19h00
1B3 - 1C3	Mardi	7 février 2023 à 19h00
1A1 – 1C1	Mercredi	8 février 2023 à 19h00
1A2 - 1B2 – 1B4	Jeudi	9 février 2023 à 19h00
1 E2z – 1 E3Z	Mercredi	1er février 2023 à 19h00

Remarques :

Les inscriptions sont définitives et des changements après le 15 février 2023 ne sont possibles que dans des cas exceptionnels : par ex. conditions qui ne seraient plus remplies (pour les classes bilingues) et qui obligeraient à rester en section francophone.

Toutes les OS ne peuvent être ouvertes dans tous les collèges de la ville. L'ouverture des cours est liée au nombre d'inscrits et cette décision est prise par la CODESS (conférence des recteurs) et le service du S2. Ceci implique que, comme chaque année, quelques élèves doivent changer d'école en raison de leur choix d'option spécifique.